



Budget fédéral : Le Québec bénéficiera d'un montant additionnel de 112 millions \$ pour l'intégration et la francisation des nouveaux arrivants en 2018-2019

Montréal, le 7 mars 2018. La *Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes* (TCRI)* se réjouit de l'augmentation du montant de la subvention aux fins de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration qui passera de 378 M \$ à 490 M \$ en 2018-2019, soit une indexation de l'ordre de 23 %.

« C'est une excellente nouvelle pour les personnes réfugiées et immigrantes. Avec 112 millions \$ d'argent neuf dont disposera le Québec en 2018-2019, nous anticipons des investissements majeurs pour les nouveaux arrivants lors du prochain budget québécois et des mesures d'intégration qui répondront aux réels besoins des personnes », déclare Yann Hairaud, coprésident de la TCRI.

Rappelons que l'ensemble des services d'accueil, d'intégration et de francisation au Québec sont financés à même le budget fédéral dans le cadre de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration. Ainsi, les coûts des services offerts aux nouveaux arrivants n'affectent aucunement le trésor public québécois.

Force est de constater que les services d'intégration et de francisation du Québec s'autofinancent grâce à la subvention fédérale prévue dans l'Accord Canada-Québec sur l'immigration. Il y a lieu de s'assurer que le gouvernement québécois respectera les obligations conférées par l'Accord Canada-Québec, soit d'assurer des services d'intégration pour les personnes réfugiées et immigrantes à la hauteur des montants obtenus.

Le transfert financier prévu dans l'Accord Canada-Québec étant garanti à long terme, le Québec peut se réjouir d'obtenir minimalement 1,47 milliard \$ dédié exclusivement à l'intégration des nouveaux arrivants ces trois prochaines années.

- 30 -

Information : Stephan Reichhold, Tel : (514) 791-2455 www.tcri.qc.ca

**La TCRI regroupe 141 organismes œuvrant auprès des personnes réfugiées, immigrantes et sans statut au Québec*